

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

**L'an deux mille vingt, le 5 mars à 17h30 heures,**

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle commune de la cité administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
30	2

Date de la convocation
27 février 2020

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le
<i>10/03/2020</i>

et publication le
<i>10/03/2020</i>

**PRESENTS :** Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Jean-Louis Mobuchon – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Martine Connan – Mathieu Geffroy – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Yvon Guillosoou – Le Croisier Joël – Eric Bréhin

Monsieur Jean-Paul le Boëdec donne procuration à Madame Nolwenn Burlot  
Monsieur Georges Galardon donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

**Attribution du marché d'achat et de livraison de colonnes ordures ménagères 4, 5 et 6 m<sup>3</sup>.**

Le Président rappelle que, le 12 décembre 2006, le Conseil Communautaire l'a autorisé à acheter des colonnes aériennes pour la collecte des ordures ménagères.

Ces équipements ont, pour partie, atteint un état d'usure qui nécessite leur remplacement. La nature des sols sur lesquels ils sont posés (terre, sable, ...) a entraîné une corrosion prématurée de leur fond.

Les nouveaux équipements proposés à l'achat seront d'une capacité de 4, 5 et 6 m<sup>3</sup>, équipés de 4 trappes de remplissage et d'une structure galvanisée.

Une procédure adaptée a été lancée le 12 février 2020 sous forme d'un accord cadre à bon de commande. Trois entreprises ont déposé une offre pour le 2 mars 2020. Le classement ci-dessous prend en compte les critères définis dans le règlement de consultation du marché :

- Qualité technique de l'offre : 40 %
- Prix de la prestation : 40 %
- Délai de livraison : 20 %

	Ouest Négoce	Ecoba – SNN Eco	SNC CB
Montant maximum HT sur 3 ans	215 500 €	213 000 €	208 000 €
Montant minimum HT sur 3 ans	28 700 €	28 400 €	27 700 €
Délais de livraison	6 semaines	6 semaines	5 semaines
Durée de garantie	5 ans	5 ans	6 ans

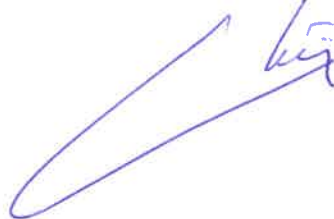
Le classement par point est présenté dans le tableau d'analyse des offres ci-joint.

Le Président propose de retenir la société SNC CB basée à La Chapelle Montligeon (61) pour un montant maximum de 208 000 € HT sur 3 ans et minimum de 27 700 € HT sur 3 ans.

Après en avoir délibéré  
Le conseil communautaire  
A l'unanimité des votants,

- Autorise le Président à signer un accord cadre à bons de commande pour la fourniture de colonnes ordures ménagères, pour un montant maximum de 208 000 € HT sur 3 ans, avec la société SNC CB et minimum de 27 700 € HT sur 3 ans.

Le Président,  
Jean-Yves Philippe



**ACHAT COLONNES OM**  
**Classement des offres**

<b>Fournisseurs</b>	<b>Ouest Négoce</b>	<b>ECOBA</b>	<b>SNC CB</b>
<b>Détail de prix</b>	Montant HT	Montant HT	Montant HT
<b>Prix unitaires</b>			
4 m <sup>3</sup>	1 330,00 €	1 320,00 €	1 275,00 €
5 m <sup>3</sup>	1 440,00 €	1 420,00 €	1 390,00 €
6 m <sup>3</sup>	1 540,00 €	1 520,00 €	1 495,00 €
<b>Montant Mini sur 3 ans</b>	28 700,00 €	28 400,00 €	27 700,00 €
<b>Montant Maxi sur 3 ans</b>	215 500,00 €	213 000,00 €	208 000,00 €
<b>Délai de livraison</b>			
Délais livraison	6 semaines	6 semaines	5 semaines
<b>Garantie</b>			
Durée garantie	5 ans	5 ans	6 ans
<b>Classement par critères</b>			
<b>Classement offre technique (conformité au CCTP) 40 points</b>	39	39	40
<b>Classement prix 40 points</b>	39	39	40
<b>Classement Délai de livraison 20 points</b>	17	17	20
<b>Total</b>	94	95	100
<b>Classement final</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>